372

RB46543

double

NOTICES BIOGRAPHIQUES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

Ancien Supérieur du Collége de Sainte Anne

ET DE

Messire THS. B. PELLETIER

Ancien Préfet des Etudes

AVEC PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES

STE. ANNE DE LA POCATIERE

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN H. PROULX

1865

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/noticesbiographi00unse

AVIS DES EDITEURS

Generatio rectorum benedicetur.
La race des justes sera bénie.

(Ps. CLI, 2.)

En réunissant dans une seule et même brochure les quelques lignes publiées dans les journaux à la louange de deux hommes éminents par leur science et leurs vertus, nous avons l'intime conviction que nous faisons une bonne action. Il est bon que nous ayons constamment sous les yeux ceux qui furent nos modèles à toutes les époques de leur vie. Les Révérends MM. Gauvreau et Pelletier ont vécu ensemble sur le même théâtre, tous deux ils ont travaillé dignement et honorablement à la gloire et à la prospérité du Collége de

Ste. Anne, tous deux ils se sont montrés directeurs habiles, éclairés et dévoués de la jeunesse. Il est donc important que ceux qui ont joui longtemps de leurs lumières et de leurs conseils ne les perdent pas de vue. Sans doute ce que nous faisons aujourd'hui est bien imparfait, bien incomplet, mais espérons qu'un jour quelqu'ami dévoué, ayant plus de temps à consacrer à cette œuvre de reconnaissance la complètera.

Dans notre société, où se répandent tant d'erreurs, où se publient tant de calomnies sur la religion et sur ses ministres, il est convenable de montrer à notre peuple religieux et croyant, que ses prêtres sont grandement dignes de ses respects et de sa confiance. Quoique généralement ils mènent une vie humble et et retirée, ils savent au sein de leur retraite faire beaucoup plus pour le bien de leurs concitoyens que ceux dont on vante

journellement les moindres actions. Ce n'est point la gloire humaine qu'ils convoitent, ce ne sont point les applaudissements des hommes qu'ils recherchent, ils n'ont en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Voilà pourquoi ils renoncent à tout, honneur, richesse, parents et amis. Faire aimer la vertu, former la jeunesse selon les vues du créateur, la préparer insensiblement mais sûrement au rôle que lui réserve l'avenir, la conduire comme par la main jusqu'au terme de son pélérinage, tel est le rôle du prêtre, et tout cela il l'opère merveilleusement presque sans secours humains. Il est inséparable de la religion, elle ne peut subsister sans lui. Le prêtre est un autre Jésus-Christ, *alter Christus sacerdos.* Il est donc digne de tous nos respects, de toute notre vénération, de tout notre amour.

Tout Canadien qui connaît tant soit peu l'histoire de son pays, qui a suivi pas

à pas la marche des évènements, ne peut s'empêcher d'admirer la sagesse, la prudence et le dévouement de ceux qui sont vraiment les *guides de la nation :* et en voyant tous les dangers que nous avons courus, dangers dont nous avons été délivrés grâce à notre clergé, il ne peut s'empêcher de s'écrier : " *Generatio rectorum benedicetur.*

1er Juillet 1865.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

M. CÉLESTIN GAUVREAU, V. G.

ANCIEN SUPÉRIEUR DU

COLLÉGE DE SAINTE ANNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

Un homme, riche des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, orné de toutes les vertus qui font le saint prêtre et le citoyen accompli ; un homme, entouré de l'estime, de la confiance et de la vénération de tous, vient de descendre dans la tombe. Messire Célestin Gauvreau, vicaire général, ancien supérieur du Collége de Ste. Anne et directeur des ecclésiastiques de cette maison, est décédé lundi

8 juin, à sept heures et trois quarts du matin, après quelques jours de maladie.

Depuis longues années, M. Gauvreau n'avait soutenu une santé chancelante que par l'observation constante d'un régime d'une sévérité étonnante ; et grâce à cette régularité qui faisait l'admiration de tous ceux qui vivaient avec lui, il a toujours trouvé assez de force pour remplir d'une manière parfaite les devoirs attachés aux importantes positions qu'il a occupées. Jusqu'à ces derniers jours, rien n'avait fait croire à un danger imminent pour cette existence si précieuse, qu'on était accoutumé à voir se prolonger dans le calme et la résignation qui savaient si bien se dérober aux yeux de l'amitié le travail secrètement destructeur d'une souffrance durant depuis plus de trente ans. Aussi, impossible de rendre l'amère et profonde douleur de ses confrères, à la vue des progrès rapides de la maladie qui devait, en

si peu de jours, mettre fin à une vie qu'ils espéraient conserver encore longtemps ; et comme on croit aisément à la possibilité de ce qu'on désire ardemment, l'événement funeste était entrevu dans une époque qu'on était bien loin de croire prochaine. Mais la divine Providence, dans ses desseins impénétrables, n'a pas permis la réalisation de vœux inspirés par le désir si légitime de contempler encore le spectacle admirable de l'homme de bien, montrant à la fois toute la douceur et toute la puissance de la vertu.

M. Gauvreau est né à Québec le 13 mai 1799. Après avoir terminé son cours d'étude au Petit Séminaire. il embrassa l'état ecclésiastique et reçut la prêtrise le 3 octobre 1824. Nommé missionnaire à Memramkook, N. B., il y passa quatre années dans l'exercice du ministère le plus pénible. Là, il connut toutes les fatigues, les peines et les privations de la vie des

missions ; mais toujours son courage et son dévouement furent à la hauteur des sacrifices à faire. Plus tard, il aimait à raconter les incidents curieux qui marquèrent les deux voyages qu'il fit à Québec dans le cours de ces quatre années. On sait combien difficiles étaient les communications d'un pays à l'autre, alors qu'on ne connaissait ni voie ferrée, ni macadam, mais seulement le canot pour les lacs et les rivières, puis, le véhicule le plus élémentaire pour franchir les portages. Il n'oubliait qu'une seule chose dans ces récits : les fatigues qu'il avait dû éprouver.

Le mauvais état de sa santé, épuisé par un travail incessant, l'oubligea de renoncer à un genre de vie très en rapport avec ses goûts qui ne cherchaient que l'occasion de travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au bien de ses frères. Ce ne fut pas sans émotion qu'il s'éloigna de ces populations qui conservent encore

aujourd'hui le souvenir ineffaçable de ses bienfaits et de ses vertus.

Arrivé en Canada, M. Gauvreau fut nommé curé de St. Laurent, Isle d'Orléans. Pendant quatre ans il dirigea cette paroisse et s'acquit l'estime et l'affection de tous ses paroissions.

Il fut ensuite appelé à la charge de chapelain des Ursulines de Québec. Dans cette importante fonction il se montra aussi habile à conduire les âmes dans les voies de la haute perfection qu'à enseigner au peuple les premiers principes de la morale évangélique.

Il quitta les Ursulines en 1835 pour entrer au Séminaire de Québec comme professeur de théologie. Il n'occupa cette dernière position qu'une année seulement. La faiblesse de sa santé ne lui permettant plus de supporter les fatigues de l'enseignement, le repos absolu fut jugé nécessaire au rétablissement de ses forces. Il

se rendit donc à Ste. Anne de la Pocatière chez son digne ami, M. le grand vicairs Mailloux, alors curé de Ste. Anne.

Sa santé s'étant un peu améliorée par le repos, M. Gauvreau cru devoir accepter la charge de professeur de théologie, au collége de Ste. Anne. Il fut nommé vicaire général de l'Archevêque de Québec en 1843.

Sans cesse occupé de l'avancement de l'instruction à laquelle il avait voué son existence, M. Gauvreau élabora les règles de la Corporation interne du Collége. Il fut le premier supérieur de cette corporation. Pendant les cinq années qu'il occupa ce poste important et difficile, il sut par sa sagesse, sa prudence et son esprit de conciliation s'attirer le respect et la confiance de tous ceux qui eurent des rapports avec lui.

Enfin, après trois années passées dans sa famille pour refaire sa santé gravement

altérée, il revint au collége et reprit la direction des ecclésiastiques. C'est dans la sublime fonction de former les jeunes gens aux vertus et à la science des ministres du Seigneur que la mort l'a frappé. Il avait atteint l'âge de soixante-trois ans.

Une vie toute pour le ciel, une mort sainte, permettent-elles à l'admiration de faire place à la douleur? Hélas! nos larmes et nos regrets sont légitimes! nous avons perdu, pour jamais, le meilleur des pères, le plus sage des amis, le plus généreux protecteur; celui en qui la dignité et la sainteté du caractère sacerdotal brillaient de l'éclat des plus aimables vertus. Sa parole douce et grave, toujours inspirée par la charité et le désir de la plus grande gloire de Dieu et de la Religion et secondée par la puissance irrésistible de l'exemple, son humilité profonde et sa tendre piété faisaient naître l'amour et la pratique du bien. Les lumières d'une intelligence

élevée et solide, nourrie par la connaissance approfondie des enseignements de la plus haute théologie, donnaient à ses décisions et à ses conseils tout le poids d'une autorité incontestable. L'exquise délicatesse de ses manières, l'incomparable affabilité de son accueil lui attachaient tous les cœurs.

Toute sa vie n'a été qu'un acte d'amour de Dieu, et qu'un long dévouement au bien et à la gloire de son pays. La perte d'un tel homme sera universellement et profondément sentie ; et la postérité recueillant ses titres de gloire le placera à côté de ces hommes illustres qui ont fait l'honneur de la Religion et de la Patrie.

Ses dernières paroles ont été un cri d'espérance en la divine miséricorde, et sa mort a été douce et calme comme sa vie ; il s'est endormi du sommeil du juste. Il n'a cherché que la vertu ; et la vertu lui a ouvert le ciel, et elle a mis autour de son

nom une auréale de gloire et de grandeur que le temps n'effacera jamais.

Ses obsèques

Après la mort de M. Gauvreau son corps fut transporté dans une chapelle privée où depuis quelques années il avait célébré la sainte messe. La veille mortuaire et la récitation de l'office furent faites par MM. les ecclésiastiques et les élèves de collége.

Mercredi à cinq heures eut lieu la levée du corps, par M. E. Lapointe, curé de Rimouski. Tous les prêtres, les ecclésiastiques et élèves de la maison s'étant réunis auprès de lit funèbre, on récita le *De profundis*, puis la procession se rendit à la chapelle du collége.

La chapelle tendue de noir, n'était éclairée que par la faible lumière des cierges qui brûlaient autour du catafalque élevé au milieu du chœur.

A huit heures, on récita les Matines. M. le grand Vicaire Cazeau administrateur du diocèse présidait à la cérémonie. Rien de plus imposant, de plus religieusement solennel que les accens de la prière qui empruntait à cette scène de deuil le caractère d'une douleur inexprimable. Le *Libera* chanté par les élèves qui mêlaient leurs voix émues par la tristesse aux sons lugubres de l'orgue, réveillait dans l'âme les impressious que doivent produire les graves enseignements de la mort. Plusieurs membres de la famille assistaient à cette céremonie.

Jeudi matin, à neuf heures et demie, le clergé se rendit à la chapelle du collége; après la récitation d'une partie de l'office des morts, la levée du corps fut faite par M. l'Administrateur, puis la procession se dirigea vers l'église paroissiale dans l'ordre suivant;

Le clergé,
Le corps,
Six prêtres portant les coins du drap.
Les membres de la famille,
Les élèves du collége,
Les citoyens.

L'intérieur de l'église offrait le spectacle le plus saisissant et le plus tristement sublime. A la vue de ces draperies lugubres distribuées avec goût et intelligence, on se sentait vivement impressionné ; la pensée de la mort s'emparait de notre âme entière. Les réflexions suivantes de la *Gazette des Campagnes* compléteront notre pensée. " Le collége de Ste. " Anne a fait dignement les honneurs fu- " nèbres à son très-digne membre, M. le " grand-vicaire Gauvreau. Rien n'est tou- " chant, dans ces funèbres solennités, " comme de voir cette nombreuse famille " d'étudiants, de clercs et de jeunes prêtres " formés par le pieux défunt aux fonctions

" de sacré ministère, venir se grouper au-
" tour des restes inanimés d'un père si
" digne de regrets. Cette douleur sincère
" de la reconnaissance, et ces chants du
" jeune âge si bien faits pour bouleverser
" jusqu'à la dernière fibre de l'âme laissent
" dans tous les cœurs des impressions aussi
" fortes que salutaires. A cet égard, ce
" que nous avons si vivement éprouvé, à
" Québec, il y a encore si peu de jours,
" aux obsèques de M. le grand-vicaire
" Casault, nous avons pu l'éprouver éga-
" lement aux funérailles de M. le grand-
" vicaire Gauvreau.

" C'était hier le 12 du courant, que ses
" funérailles ont eu lieu, en presence d'un
" immence concours de citoyens. M. le
" Grand Vicaire Cazeau, administrateur
" du diocèse, a chanté le service, et l'un
" des prêtres du Collége de Ste. Anne a
" a rappelé, brièvement, avant l'absoute,
" le mérite et les belles qualités du défunt."

Les restes mortels de M. Gauvreau furent ensuite confiés à la tombe préparée dans le caveau du chœur de l'Eglise paroissiale. Puis le clergé et la foule s'éloignèrent à regret d'un lieu qui contenait les tristes dépouilles de ce prêtre vénéré et chéri de tous ceux qui eurent le bonheur de l'approcher.

Plus de soixante prêtres venus de toutes les parties du diocèse témoignaient par leur présence de leur estime et de leur vénération pour ce modèle du clergé. Le service, comme il a été dit plus haut, fut chanté par M. l'administrateur assisté des Révérends MM. N. Hébert, curé de Kamouraska, comme diacre, et H. Potvin curé de St. Denis, comme sous-diacre. Les coins du poële étaient tenus, par M. Louis Gingras, Vice Supérieur du Séminaire de Québec, M. Auclair, curé de Québec, M. Grenier, curé de St. Henri, M. Quertier, ancien curé de St. Denis.

M. Delâge, curé de l'Islet et M. Proulx, curé de St. Valier.

Au moment de l'absoute, le Révd. M. André Pelletier, Professeur de philosophie au Collége de Ste. Anne, et actuellement Supérieur, prononça les paroles suivantes sur la tombe de M. le Grand Vicaire Gauvreau, au milieu du plus religieux et du plus solennel silence. Les amis du vénérable défunt seront sans doute heureux de les retrouver ici.

Discours de M. A. Pelletier

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.

La mort des saints est précieuse devant le Seigneur. (Ps. 115, 15.)

Messieurs,

Avant de nous séparer de cette tombe qui renferme les restes mortels de celui à

la vertu duquel vous êtes venus rendre hommage, et pour qui tout à la fois, en chrétiens éclairés, vous êtes venus prier, vous permettrez à la plus faible voix de cette assemblée de se faire entendre. Oui, Messieurs, notre douleur est commune, nos regrets sont communs sur la perte si vivement sentie que viennent de faire la religion, le pays, et l'éducation, par la mort de M. le Grand Vicaire Célestin Gauvreau. La religion regrette en lui le prêtre, le prêtre selon le cœur de Dieu : *Quæsivit sibi Deus virum juxta cor suum* (I. Rois, 13,14) ; le prêtre modèle en tout. La patrie a raison de pleurer la perte d'un homme apprécié et souverainement estimé partout, un homme doué des vertus civiles les plus aimables, de qualités nombreuses et accomplies. Et la grande cause de l'éducation à laquelle il a été si dévoué, et pour laquelle il a tant travaillé, elle a mille fois raison de pleurer un

bienfaiteur aussi distingué. Mais c'est à la maison de Ste. Anne surtout qu'il appartient de verser les larmes les plus amères et les plus brûlantes sur la perte de cet ami dévoué et éclairé de la jeunesse : elle qui a eu le bonheur et l'honneur de posséder dans ses murs pendant plus de 20 ans ce précieux trésor de sagesse et de vertu. Toujours elle a su apprécier sa présence et ses importants services, d'abord pendant les années où sa santé, quoique faible, lui permettait de prendre une large part à la besogne, et ensuite dans ses dernières années, où le poids du travail lui fut rendu le moins lourd que possible, afin de ménager le peu de forces qui lui restaient. Et comment le Collége de Ste. Anne n'aurait-il pas senti que c'était une bénédiction, un gage de prospérité, que de posséder dans son sein ce vénérable et saint prêtre. C'était *l'homme de Dieu, l'ange de la paix*, et comme l'ange-gardien

de la maison. Comment n'aurions-nous pas été heureux de le posséder longtemps, longtemps encore.

Messieurs, mon intention n'est pas de présenter ici le tableau complet des vertus et des qualités du si bon, si regretté Monsieur le Grand Vicaire Gauvreau. Je ne saurais prétendre proclamer ici tous les mérites de ce digne prêtre que les hommes chérirent et que Dieu aima, *dilectus Deo et hominibus*, non, ce serait une tâche souverainement au-dessus de nos faibles ressources ; le temps ne me le permettrait pas non plus. Tout en désespérant de correspondre à votre légitime attente, voulant cependant, par un coup-d'œil d'ensemble sur sa vie, en cette solennelle circonstance, payer un tribut d'hommage à la mémoire de ce saint prêtre de qui on peut dire, comme du divin et suprême modèle de tous les prêtres, qu'il suivit de si près : *transiit benefaciendo*, il a passé

en faisant partout du bien ; que ferai-je donc ? Comment m'y prendrai-je ?

Messieurs, quelques heures après la mort de Monsieur le Grand Vicaire, un témoignage a été rendu à sa vertu, presque sous nos yeux et à notre oreille, témoignage de la plus grande simplicité, mais si plein de sens et de choses que je crois pouvoir et devoir en tirer parti. Une personne apprenait la mort de M. le Grand Vicaire Gauvreau à un ancien et très respectable citoyen de Ste. Anne, en ajoutant qu'elle le croyait bien un saint. " C'est vrai, dit le brave habitant de Ste. Anne, *il a toujours été le même*, car je l'ai connu comme écolier quand il venait passer une partie de ses vacances à Ste. Anne. " Ce brave homme, paraît-il, n'en savait pas davantage, et en vérité ce n'est pas peu. Est-il un plus bel éloge que celui contenu dans ces paroles : il a toujours été le même ! Cet éloge a une grande portée

pour ceux qui ont connu M. le Grand Vicaire Gauvreau. En effet, quoi de plus semblable à Dieu sur la terre qu'un homme toujours le même dans la pratique de ses devoirs, dans l'amour de la sagesse et de la vertu. Et Dieu aussi est toujours le même ! *Tu autem idem ipse es, Vous êtes toujours le même.* C'est là probablement une des grandes gloires de Dieu, aussi le cantique de louange des anges et des chérubins dans le ciel, est toujours le même.

Oui, Messieurs, ce bon et digne prêtre fut toujours le même, toujours le même pour Dieu, toujours le même pour le prochain, toujours le même dans la prière, dans la fidélité aux saints exercices qui entretiennent la vigueur de l'âme ; toujours le même dans la pratique de l'oraison, toujours le même dans ses visites prolongées au très Saint Sacrement, et dans cette habitude de consacrer tous ses

moments par quelque travail utile. Toujours le même encore, et surtout dans cette charité sans bornes qui, avec si peu de ressources, lui a permis de secourir tant d'infortunés ; et dans cette inaltérable douceur, dans cette bonté angélique, douceur et bonté qui ne l'ont jamais laissé un seul moment, et avec lesquelles on était toujours sûr d'être accueilli, et qui, tant de fois ont relevé le courage des cœurs abattus et désolés. En est-il un seul parmi vous, qui m'écoutez, qui n'ait eu l'occasion d'expérimenter combien M. le Grand Vicaire Gauvreau était affectueux, mais de cette bonté, qui n'était que l'épanouissement de la charité dont son cœur était rempli. A côté de cette douceur habituelle, on était sûr de trouver cette volonté ferme, cette énergie invincible que le prêtre doit savoir déployer quand il s'agit de s'opposer à la ruine des âmes. Il savait bien dire : *non licet*, ce

que vous faites n'est pas permis. Ces heureuses dispositions, plutôt ces précieuses qualités étaient si solidement établies dans son cœur qu'elles se reflétaient dans toute sa personne, si bien que devant ce saint prêtre, on se sentait animé du désir de devenir meilleur. Il a toujours été le même dans ce rare bon sens, dans cette droiture d'esprit, dans cette rectitude de jugement qui le distinguaient à un degré si éminent. Et, Messieurs, que n'y aurait-il pas à dire de la science de ce saint homme, de sa science des choses de Dieu, de ses connaissances des livres saints et de la théologie. Ce fut là sa spécialité, ce fut sa constante occupation ; et combien de fois, non seulement les fidèles, mais les prêtres venaient consulter cette sagesse profonde qu'avaient formé en lui Dieu, l'étude et la sainteté.

Messieurs, tel a été le vénérable prêtre que la mort vient de ravir à notre

commune affection. Tel il a été partout. Oui, il fut toujours le même, toujours un saint. D'abord dans les missions lointaines et difficiles auxquelles il consacra les premières années de son ministère sacerdotal ; ensuite pendant les années où il remplit l'office du curé, puis enfin dans les diverses situations qu'il a occupées, et où il a laissé les souvenirs les plus précieux et les plus vivaces dans tous les cœurs. Tel il fut encore dans les vingt-deux dernières années de sa vie qu'il a consacrées au Collége de Ste-Anne qu'il aimait tant, qu'il a doté d'une constitution par laquelle se trouve organisée une corporation interne dont il a été le premier supérieur pendant six années consécutives, applanissant avec son esprit de conciliation et de douceur, les difficultés inévitables dans une entreprise aussi importante.

Messieurs, tellss sont les considérations

trop imparfaites que j'ai osé vous soumettre sur la vie de celui dont nous pleurons la perte. Il ne me reste plus qu'à vous dire un mot de sa maladie et de sa mort. Sa maladie et sa mort ont été aussi tranquilles et aussi paisibles que sa vie. Sa maladie—elle n'a pas été autre chose que sa faiblesse accoutumée, s'augmentant graduellement, tantôt sous l'empire d'une indisposition due à la nature de son tempérament, tantôt sous l'influence de sa faiblesse d'estomac qui en était venue à se refuser à toute espèce de nourriture. Tout cela cependant lui permettait encore d'aller et venir, au point que le jeudi qui a précédé son décès, il est encore venu au réfectoire pour ses repas, plutôt apparents que réels. Ce qui veut dire qu'on ne pouvait pas le croire si près de sa fin. La veille au soir de sa mort, il reçut le Saint Viatique. Pendant la cérémonie il était assis dans son fauteuil.

et au moment de la communion, il se jetait à genoux, emporté par un élan de cette foi si forte et si vive qui l'avait toujours animé.

Sa mort—elle a été tout-à-fait calme, sa vie s'est éteinte tout doucement comme une lumière. Rien d'agité, rien de violent. Il faut avouer qu'après une vie comme la sienne, la mort même n'avait pas le droit d'aller porter le trouble et la frayeur dans une âme si calme, si douce, dans un cœur où tant de fois il avait puisé ces avis de paix, ces conseils pleins de charité qu'il savait si bien donner et faire accepter, au grand profit de ceux qui les lui demandaient. Oui, la mort a semblé le respecter en le frappant.

Sans doute, Messieurs, nous aurions voulu, nous, le nombre des années autour de cette tête vénérable, le bon Dieu a jugé à propos de lui donner, sans plus différer, le bonheur de l'éternité. Telle

est notre espérance commune, tout en pri-
ant pour ce cher et souverainement re-
gretté M le Grand Vicaire Gauvreau.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

M. THOMAS BENJ. PELLETIER

ANCIEN PRÉFET DES ÉTUDES AU

COLLÉGE DE STE. ANNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

M. THOMAS BENJ. PELLETIER

Ses premières années

M. Ths. Benjamin Pelletier est né à Kamouraska, le 8 juin 1807. Issu de parents plus favorisés des dons de la piété chrétienne que des biens de la fortune, il avait puisé dès la plus tendre enfance cette foi vive, cet amour de l'ordre et du devoir qui furent le mobile des actions de toute sa vie. M. Varin, alors curé de cette paroisse, ayant remarqué en lui

d'excellentes dispositions pour l'étude, le favorisa d'une manière toute spéciale. Il le confia à son vicaire, M. Morin, qui l'initia aux premiers éléments du latin. Comme il donnait les plus belles espérances pour l'avenir, on se décida, vers 1822, à l'envoyer à St. Roch de Québec, à un Collége fondé par Mgr. J. O. Plessis, et ouvert au mois d'octobre 1818. Cet établissement était dirigé par les chapelains qui desservaient l'église de cette localité. Ils furent eux-mêmes employés comme régents, nous dit l'Abbé Ferland, dans sa biographie de Mgr. Plessis. L'Evêque avait lui-même tracé le plan d'études qui tendait à abréger la longueur du cours ordinaire. On voulait favoriser les jeunes gens doués de talents et appelés à l'état ecclésiastique. Au bout de trois ans, les élèves devaient savoir le latin, l'anglais, les mathématiques, et avoir acquis des connaissances fort étendues dans

la géographie et l'histoire. Le jeune Thomas qui était du nombre des élèves studieux et doués de bons talents, réussit parfaitement, et fit honneur au petit collége où il avait reçu les premières leçons dans les lettres et les sciences.

Il passa de là au Séminaire de Nicolet, en 1824, pour y faire sa rhétorique et sa philosophie. Là, comme à Québec, il se montra élève laborieux et pieux, et sut mériter la confiance et l'estime de ses supérieurs et de ses confrères.

En 1827, son cours d'études étant terminé, il revint à Kamouraska sa paroisse natale. Il fit un cours de droit sous l'Hon. J. B. Taché et fut admis à la profession.

Pendant son séjour à Kamouraska, il avait su se faire estimer et apprécier à un haut dégré. Déjà il donnait des preuves non équivoques de ses dispositions littéraires. D'un esprit vif, d'une brillante imagination, d'un rare jugement,

il avait tout ce qu'il faut pour réussir. Il abondait en bons mots, en réparties fines et spirituelles. Ses remarques étaient toujours pleines d'à propos. Ajoutez à cela un caractère gai, franc et ouvert, et grand observateur de tout ce qu'il voyait. On comprend de suite comment M. Pelletier, d'une apparence austère, était cependant le plus aimable des hommes dans la conversation ordinaire.

Nicolet

Après avoir vécu cinq ans dans le monde, où sa piété ne se démentit pas un seul instant, M. Pelletier songea à embrasser l'état ecclésiastique. Il fit connaître ses desseins à quelques prêtres éclairés, entre autres M. Bédard curé de Charlesbourg, et M. C. F. Painchaud, fondateur du Collége de Ste. Anne, qui l'encouragèrent fortement à poursuivre la

réalisation de cette idée qui leur paraissait venir du ciel. M. Painchaud lui demanda l'aide de ses services comme professeur dans son Collége. Mais les circonstances ne lui permirent pas de se rendre, selon son désir, à l'invitation du Curé de Ste. Anne. Mgr. Signay lui ayant donné l'habit ecclésiastique en janvier 1833, l'envoya à Nicolet, qui alors avait besoin d'un nouveau professeur. Il y enseigna les classes de littérature et de rhétorique pendant quatre ans, et il s'acquitta avec un grand succès de ce rude labeur du professorat. Or quiconque connait les difficultés et les obstacles de l'enseignement, comprend tout le travail qu'il exige. D'abord c'est une patience inaltérable qui ne se décourage jamais, ni devant l'incapacité de celui-là, la paresse de celui-ci, et la mauvaise volonté ou l'étourderie de cet autre. De plus il faut beaucoup d'humilité pour supporter les

manquements d'un certain nombre, et beaucoup de charité pour compatir à l'ignorance de quelques-uns et aux travers des autres. A cela il faut unir une grande fermeté pour pouvoir dominer toutes ces volontés d'enfants, fermeté unie à un certain fond de douceur qui leur fait pratiquer l'obéissance sans contrainte, et cela tous les jours, dans toutes les circonstances, et pendant des années entières. Si encore le travail du professeur se bornait là ; mais non, il a des cahiers à revoir, des compositions à corriger, des explications à préparer. C'est un sacrifice de tous les moments, et il est mille fois plus enchaîné à sa tâche que le négociant à ses affaires. Aussi voilà pourquoi peu d'hommes sont capables de se lier pour la vie à cette profession. M. Pelletier avait ces qualités qui font le bon professeur, et ses élèves se rappellent avec bonheur l'honneur qu'ils ont eu de l'avoir

pour maître.

Il établit à Nicolet une école de dessin qui réussit parfaitement.

En 1837 le mauvais état de sa santé le força de laisser l'enseignement. Il se retira à l'Islet chez son ami, M. F. X. Delâge. Il était diacre. Pendant ce temps de repos où il travaillait à refaire sa santé, il se rendit utile autant qu'il fut en son pouvoir. Il ne demeurait jamais oisif, il fallait continuellement un aliment à l'activité de son esprit. S'étant passablement rétabli, Mgr. Signay l'ordonna prêtre le 18 octobre 1837, dans l'espérance qu'il pourrait rendre quelques services à son ami qui se trouvait seul dans cette paroisse déjà assez populeuse. Il y resta plusieurs mois, faisant l'office de vicaire. Pendant cet intervalle, il fut desservir la paroisse de l'Ange Gardien et de St. Jean Port-Joli, M. Boissonnault, alors curé, se trouvant indisposé.

Ste. Anne

A l'époque où nous sommes, 1838, le Collége de Ste. Anne venait de perdre son bien aimé fondateur, le Révd. M. C. F. Painchaud. Il avait cessé de vivre le 9 février de la même année. M. Alexis Mailloux, Directeur depuis 1834, le remplaçait à la cure avec le titre de Supérieur du Collége. M. F. Pilote, employé dans l'institution depuis 1836, était chargé de la direction des élèves et de l'administration du temporel. Il se trouvait accablé, et incapable par conséquent de suivre les études. Le besoin d'un second prêtre se faisait donc vivement sentir. Les yeux se tournèrent naturellement sur M. Pelletier qu'on savait doué de toutes les qualités, et de toutes les aptitudes nécessaires pour remplir dignement le poste important de Préfet des Etudes. L'offre lui en fut faite, et il l'accepta de bon cœur, heureux de pouvoir par là prouver aux amis de

M. Painchaud, qui déploraient sa perte récente, toute la vénération qu'il avait pour ce bienfaiteur de la jeunesse et du pays.

Il s'attacha aussitôt à l'institution comme à son œuvre propre. Aussi le reçut-on comme un ami en qui on avait pleine et entière confiance. Comprenant que, dans une institution comme celle-ci, le rôle d'un directeur des études est éminemment important, qu'il est l'âme principale de l'instruction des élèves, qu'il doit embrasser d'un seul coup-d'œil tout le plan des études et en suivre le mouvement jusque dans les plus petits détails, il s'appliqua tout d'abord à examiner avec soin le fonctionnement de tout l'ensemble. Il ne tarda pas à voir qu'elles étaient les réformes à faire. D'un regard sûr, d'un esprit pénétrant, il se rendit compte de tout en peu de temps, et il s'efforça d'établir l'organisation la plus parfaite

possible, qui put lui permettre de veiller à tout. Et tout en poussant les élèves dans la voie du progrès, il n'oubliait pas ce qui contribue directement à la bonne éducation. Il s'efforçait de leur inspirer l'amour du travail, et de l'étude, examinant avec soin le caractère et la tournure d'esprit d'un chacun, s'efforçant de mettre dans la tête de chaque individu ces principes d'ordre et même d'économie, qu'il est si important de faire pratiquer de bonne heure aux enfants. Il avait un tact admirable dans le choix des moyens d'émulation, dans la distribution des récompenses ou des châtiments.

A la fin de juillet de l'année suivante, 1839, à l'ouverture des vacances, M. Pelletier fit voir qu'il était vraiment digne du poste qu'il occupait, et de la confiance qu'on reposait en lui. Il donna des preuves non équivoques de son bon goût et de ses sentiments d'attachement à la maison de

Ste. Anne. On se rappelle encore vivement cette émotion qui, comme un courant électrique, s'empara de tout le monde, lorsqu'un élève qui faisait l'éloge de M. Painchaud, tira tout à coup le rideau qui voilait le portrait du glorieux fondateur dont les traits étaient profondément gravés dans tous les cœurs. Et faisant allusion aux commencements de l'institution, il dit: " Comme vous voyez, l'œuvre de " M. Painchaud subsiste. Il est beau de " perpétuer cette œuvre. Il est digne de " mérite d'en développer la fin et l'objet, " d'en assurer la permanence et la pros- " perité, etc."

Dans la suite, toutes ces séances qui couronnent la fin de l'année scholaire, organisées par M. Pelletier, eurent ce brillant, cet éclat qui charment et attirent les amis de l'éducation et des lettres, et toujours il sut habilement faire revivre le souvenir de M. Painchaud, cet éminent

bienfaiteur de l'enfance. Discours, poésies, drames, tout était admirablement bien fait et bien choisi. Les élèves, préparés par lui-même, ou sous ses yeux, se présentaient devant le public avec aisance et dignité. Ces séances n'avaient rien de fatiguant ; à la suite des choses sérieuses qui reclament une grande attention, succédaient des chants agréables, composés pour la circonstance, et une douce musique qui, par ses accords harmonieux, rehaussait encore la solennité de ces fêtes de famille. Ainsi les heures s'écoulaient rapidement et presque inaperçues, laissant toujours dans l'âme des élèves et des parents des souvenirs ineffaçables.

Vers cette époque, un nouveau besoin dans l'instruction de notre jeunesse se faisait vivement sentir. Nos relations commerciales avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la population anglaise de ce pays faisaient de la langue anglaise une nécessité

pour les Canadiens-français. Nos familles milles canadiennes qui destinaient leurs fils au commerce ou aux positions un peu élevées dans la société, étaient forcées de les placer dans des écoles protestantes, ou de les envoyer aux Etats-Unis. Car, outre que l'anglais s'enseignait comparativement peu dans nos colléges et nos principales écoles, il n'y avait pas d'enseignement spécial dans la langue anglaise pour le commerce ou l'industrie. Entre le collége et la petite école commune on ne trouvait rien. Il fallait remplir une grande lacune. La Corporation du Collége de Ste. Anne pleine de confiance dans la divine Providence, sans autre moyen que sa bonne volonté et le désir d'être utile à ses compatriotes d'origine française, n'hésita pas à se mettre à l'œuvre. Mais il fallait introduire dans le cours d'études une grande innovation, et circonscrire les matières du cours purement classique, et

celles d'un cours exclusivement commercial et industriel, de manière que, l'un et l'autre, pussent marcher ensemble dans la même institution sans se nuire, dans une complète indépendance, et sans allonger la durée du cours ordinaire des études collégiales.

M. Pelletier accepta le nouveau plan d'études qui lui fut présenté, mais avec une grande réserve. C'était prudence, car les innovations en telles matières sont toujours pleines de dangers. Mais quand il eut compris que le cours classique, malgré cette profonde modification, ne serait aucunement affaibli, ce que l'expérience a bien prouvé depuis, il se dévoua à sa réalisation. Après trois ans d'essai, en 1845, M. Pelletier, au nom de la Corporation, donna au public un compte-rendu de ce qui s'était fait dans une brochure d'une douzaine de pages.

En dehors de sa charge de préfet des

études, il ne demeurait pas inactif. C'est lui qui créa ces jardins qui embellissent les lieux de récréation du Collége, et qui fit naître ce goût pour l'horticulture qui subsiste encore. Il aimait beaucoup les fleurs, et il voyait dans les soins qu'elles reclament un utile et agréable moyen d'employer avantageusement les moments de loisirs.

Dès 1830, la seconde année de la fondation du Collége, un atelier de menuisier et de tourneur avait été établi par le second directeur, M. Louis Proulx, actuellement curé de Sainte Marie de la Beauce. Sous la surveillance de l'habile Directeur plusieurs ouvrages remarquables sortirent de cet atelier. Il y avait aussi quelques instruments de reliure. M. Pelletier eut garde de négliger d'entretenir parmi les élèves le goût des travaux manuels comme excellent moyen de délassement, de santé et d'utile distraction

après de longues heures d'études. C'est ainsi qu'il a sauvé du naufrage plusieurs revues et journaux qui forment aujourd'hui une collection précieuse.

Comme à Nicolet il a établi a Sainte Anne une école de dessin et d'écriture soignée qui s'est conservée jusqu'aujourd'hui.

Il avait ainsi travaillé à Sainte Anne, avec une constante ardeur, pendant dix ans, lorsque, dans les vacances de 1848, se sentant fatigué par ces longs et incessants travaux, il se décida à demander sa retraite du Collége. Attaqué à différentes reprises par de graves maladies, on comprend facilement que cette faible constitution demandait quelque repos. Il alla se retraire chez son ami et ancien compagnon de collége, le Révd. M. J. D. Déziel, alors curé de St. Joseph de Lévis.

Terrebonne

Au mois de mars 1849, il fut invité par le Révd M. A. Théberge, curé de Terrebonne. à prendre la direction du Collége Masson que les Frères de Ste. Croix laissaient par un ordre de leur Supérieur, qui les reclamait pour une autre localité. Il accepta l'invitation et se rendit à Terrebonne au mois de décembre de la même année. Il réorganisa la maison sur un nouveau pied. Il dota cette institution d'un plan d'études analogue à celui suivi à Ste. Anne. Il est demeuré à Terrebonne jusqu'en 1857, y compris plusieurs intervalles de repos commandé par le mauvais état de sa santé. Il venait alors se délasser chez son ami M. Déziel, à la Pointe-Lévis.

C'est à lui qu'est dû le plan du nouveau et élégant Collége qui fait aujourd'hui l'ornement et la gloire du village de Terrebonne. Pendant un voyage que M.

Théberge fit à Rome, il se chargea de la direction des travaux en sus de ses occupations ordinaires. Comme à Ste. Anne, il y est regardé comme l'un des principaux fondateurs de l'institution.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu nous procurer le numéro d'un journal de Montréal, qui vient de publier une notice biographique contenant d'intéressants détails sur ses travaux et ses services rendus au Collége Masson. Nous aurions aimé à raconter tout ce que notre ami a fait sur ce nouveau théâtre, où nous savons qu'il s'est distingué à plus d'un titre.

Dans le cours de l'année 1857, il revint de nouveau à Notre-Dame de Lévis. Comme nous le dit un ami du Collége de Terrebonne, à l'obligeance duquel nous sommes redevable de ces détails, M. Pelletier se sentait désormais incapable de continuer cette vie laborieuse qui le minait plus fortement que jamais. Au mois

d'octobre 1858, il entra à l'Hospice de Notre-Dame de Lévis, en compagnie de quelques confrères et amis malades, et incapables d'exercer le ministère. Il y passa deux ans, toujours occupé d'études, et de la direction des classes qui s'ouvraient pour la première fois dans le couvent attaché à cet hospice.

En 1860, au mois de septembre, il laissa l'hospice pour se retirer chez son ami et élève de Nicolet, M. J. H. Routier, curé de St. Joseph de Lévis. Il y est demeuré jusqu'au 25 avril de la présente année.

Son goût pour les beaux arts

M. Pelletier avait un goût prononcé pour le dessin et l'architecture. Ce goût développé par l'étude des meilleurs modèles pendant une longue suite d'années, avait atteint un dégré remarquable de perfection. Il en a donné des preuves

par les plans de plusieurs édifices importants, entre autres, l'Hospice de Lévis, le beau Collége Masson, et l'Académie de Stanfold. Ces édifices lui font grandement honneur.

Il n'était pas étranger non plus aux règles de la peinture. Il savait se rendre un bon compte des qualités comme des défauts des tableaux soumis à son examen.

Ses travaux littéraires

Mais tout cela n'était pour lui que pure distraction et délassement. L'activité de son esprit et l'élévation de ses idées le portaient sans cesse à des études plus sérieuses. Les rares instants que lui laissaient ses souffrances continuelles, les pénibles travaux de l'enseignement, et la surveillance minutieuse de tout ce qui a rapport aux études, lorsqu'il était à Ste. Anne ou à Terrebonne, étaient consacrés à l'étude des questions de l'ordre le plus

élevé soit de la philosophie, soit de la littérature, ou de l'ordre social. Il se tenait au courant de tout ce qui se publie dans les revues scientifiques et les grands journaux, suivant pas à pas la marche des idées. Le but de ses études n'était point de chercher une satisfaction purement idéale. Il les dirigeait sans cesse à la vie réelle et pratique. Il était loin d'être un idéologue. Dans les questions d'ordre social il se plaçait toujours au point de vue catholique et de la nationalité canadienne. Pour lui, être canadien et catholique c'était tout un. Il ne comprenait pas que notre nationalité qui s'est déjà si profondément enracinée dans le sol de la vallée du St. Laurent, sous la bienfaisante influence du plus pur catholicisme, put se maintenir sans puiser sans cesse à cette source féconde de la civilisation de tous les peuples. Aussi cette idée revenait-elle sans cesse dans ses écrits. *Catholique*

avant tout était son mot d'ordre en philosophie, en littérature et en politique. Il déplorait la profonde erreur de tant de chefs de la société civile qui, quoiqu'animés d'ailleurs des meilleures dispositions, mais trop oublieux du passé, ne paraissent pas toujours assez comprendre dans leurs savantes combinaisons, que la société ne peut se passer de Dieu. La bonne volonté et les bonnes intentions n'excusent point l'ignorance des principes fondamentaux de l'ordre social dans la haute direction des affaires publiques.

Tolérant sur tout le reste, bon, facile, d'une honneur très-enjouée, cédant volontiers à l'opinion des autres dans les choses indifférentes, il était inexorable sur les questions de principes. Il repoussait les accommodements, les concessions, les demi-mesures, au point que bien souvent il s'est attiré des ennemis, ou indisposé plusieurs de ses meilleurs amis. Mais la pureté de

ses vues, et la certitude d'être dans le vrai le dédommageaient suffisamment des désagrément causés par de chaudes polémiques. Dans l'ardeur de ses convictions il a pu sans doute porter de durs coups à des adversaires. Mais il sut toujours distinguer avec grand soin entre l'erreur et la personne, menageant celle-ci et frappant impitoyablement celle-là.

Si de la philosophie nous passons à la littérature, nous trouvons dans M. Pelletier un talent remarquable, avec tout ce qu'il faut pour assurer le succès : abondance des idées, imagination brillante, rare facilité d'expression. Son style était toujours élégant et soigné. Toutefois dans plusieurs de ses écrits, ses périodes un peu longues quoique toujours arrondies, ôtaient quelquefois à la phrase un peu de la clarté désirable. Il n'a jamais écrit de livre. Ses occupations incessantes dans l'enseignement et ses infirmités ne lui en

ont jamais laissé le temps. Il se contentait d'écrire sur des questions de circonstance et d'actualité. Ses premiers écrits datent de 1829. Il était alors clerc-notaire à Kamouraska. La Chambre d'Assemblée du B. C. était saisie d'un projet de loi sur les fabriques. La plupart des clauses étaient dictées par un fort mauvais esprit. Dans une suite d'articles publiés dans les journaux du temps, M. Pelletier, aidé de son ami M. Delâge, porta de rudes coups à ce malencontreux projet et à l'esprit qui l'avait inspiré. Ces écrits eurent sans doute leur bonne part d'influence dans le renvoi du projet en question, et le mépris qui couvrit ses auteurs.

Il n'écrivait pas seulement en prose, il faisait aussi des vers. Il serait difficile de qualifier son genre, puisqu'il fit d'excellentes pièces pleines de verve et d'inspiration dans le genre lyrique et le genre

héroï-comique. Il composa toujours lui-même des chants de circonstances pour les solennités littéraires dans les colléges dont il était chargé. Ils étaient remarquables par l'à-propos et la délicatesse du sentiment. Il fit aussi quelques cantiques. Les élèves de Ste. Anne aiment encore à chanter :

O Saint modèle,
Patron de nos beaux jours, etc.,

composé en l'honneur de St. Louis de Gonzague.

Dans le genre héroï-comique, il a écrit deux pièces remarquables, la *Charliboyade* et *Malec* ou *plus de peur que de mal.* Cette dernière est encore inédite. La Charliboyade a été publiée sous le nom seul de M. le Notaire Martin de St. Paschal, mais M. Pelletier y a eu sa grande part de travail et de mérite. Elle est de 1829. Ils étaient alors tous deux clercs-notaires à Kamouraska. Une assemblée

de marguillers fut l'incident qui mit nos deux jeunes poêtes en verve.

Le poëme intitulé *Malec*, du nom du héros qui en fut le sujet, est une vengeance de poète tiré par l'auteur contre un vieux cheval de collége qui eut un jour la fantaisie de prendre le mords aux dents et d'exposer la vie de l'auteur et d'un ami qui l'accompagnait, tantôt à travers les souches, tantôt frisant les bords d'un précipice, tantôt traversant à la vive course un pont long et étroit, jusqu'à ce qu'enfin le coursier beaucoup trop fougueux pour son âge s'arrêta malgré lui sur une charge de bois qu'il voulait dévancer sans même prendre la peine de s'écarter de son chemin. De retour à la maison, l'auteur voulut se dédommager des trop vives émotions de sa promenade par plusieurs centaines de bons vers qui ne lui coûtèrent d'autre travail que la peine de les écrire.

Ces deux pièces renferment un grand nombre de vers que Boileau et Gresset n'auraient pas dédaignés.

On ferait un beau livre de tout ce qu'il a écrit. Ce volume paraissant sous le titre de *mêlanges* ouvrirait également bien ses pages à des écrits variés pour le fonds comme pour la forme, tel que notre ami a eu le talent d'en faire pendant sa longue carrière, sur tant de sujets divers. Cette compilation aurait sans doute ses difficultés, vu que l'auteur a probablement laissé peu de manuscrits. Il faudrait les chercher dans les journaux qu'il favorisait de sa collaboration. Mais avec un peu de soin et de patience, on pourrait assez facilement recueillir ce qu'il a publié de plus remarquable. Quant aux pièces légères et de circonstance, composées pour les séances littéraires qui couronnent toujours les travaux de l'année scholaire dans nos colléges, on peut croire que la plupart

des élèves qui ont figuré dans ces solennités les ont soigneusement conservées. Ils seraient sans doute fort heureux de répondre à l appel qui leur serait fait de les communiquer à l'ami patient et dévoué qui se chargerait de ce travail. Peut-être nous faisons-nous illusion. Mais nous osons croire que les anciens élèves de M. Pelletier et ses nombreux amis, ne refuseraient pas de prendre part à une souscription ouverte dans ce but. Dans un temps comme celui-ci, où notre littérature canadienne reçoit partout un si vif encouragement, par la publication de trois revues, un bon choix de ses écrits ne déparerait pas la collection déjà fort importante de nos meilleures plumes.

Gazette des Campagnes

Pendant les dernières années de sa vie, M. Pelletier employait une partie du temps que lui laissaient ses souffrances presque

continuelles dans un autre genre de travail. L'étonnante activité de son esprit ne lui laissait aucun repos. Plusieurs journaux voulurent l'avoir pour collaborateur. Celui où il travailla le plus longtemps et avec le plus d'assiduité, parce qu'il était le fils de son dévoûment à la classe agricole qu'il affectionnait davantage, fut la *Gazette des Campagnes, journal du cultivateur et du colon.* Fondé d'abord par M. Emile Dumais de Kamouraska vers la fin de 1861, ce journal ne put vivre que trois mois. Notre ami qui l'avait puissamment encouragé de sa collaboration et dirigé de ses conseils, voyait avec chagrin cette publication, accueillie déjà du public avec une faveur marquée tomber si tôt. Il fit donc un effort suprême pour la ressusciter, aidé de quelques amis dévoués comme lui. M. Dumais cédant à la force des circonstances, fut content de trouver un imprimeur qui se chargeât de remplir

les promesses de son prospectus et les engagements qui le liaient envers le public. La *Gazette des Campagnes* fut donc installée à Ste. Anne, dans l'école même d'Agriculture, sous le patronage de laquelle le Collége consentit à la placer. La rédaction de la partie agricole depuis cette époquese fit toujours à Ste. Anne, et celle de la Quinzaine à la Pointe-Lévis. Ceux qui ont fondé des établissements de cette nature savent tout ce qu'il en coûte de trouble, souvent de déboires, et toujours de sacrifices de toute sorte, quand on n'a d'autre monnaie à mettre au jeu que la bonne volonté, pour installer un matériel d'imprimerie, et organiser une administration capable d'inspirer confiance. Tout cela M. Pelletier l'a fait avec un rare bonheur. L'imprimerie fut installée dans d'excellentes conditions, et le corps administratif de la *Gazette* fut constitué par un acte notarié le 7 avril 1862. Il

en avait lui-même rédigé toutes les clauses avec le plus grand soin.

Il trouva sans doute beaucoup d'amis puissants et dévoués qui le secondèrent avec un grand zèle. Mais à lui seul le mérite d'avoir su intéresser en faveur de son œuvre tous ceux dont le concours lui était nécessaire. Il alla même jusqu'à faire au clergé un appel chaleureux en faveur de la *Gazette*. Dans sa circulaire du mois d'avril 1862, il s'exprimait ainsi : " Plus que jamais l'oubli, le mépris et le " sacrifice des principes, règnent par tout " le monde aujourd'hui ; et ce mal pro- " fond est loin, hélas, d'être étranger à " notre société canadienne, soit à la cam- " pagne, soità la ville. Au journalisme et " à quelques mauvaises écoles littéraires " et politiques est dû ce malheur. C'est " donc au journalisme fidèle avant tout et " en tout aux vrais principes, ainsi qu'à " des écoles littéraires et même politiques

" mieux disposées et mieux renseignées,
" telles que, heureusement, il en existe
" aujourd'hui, à réparer les maux du passé,
" et à combattre, dans le présent, toute
" prétention au mauvaises doctrines. Là
" est le salut du peuple avant tout. Un
" peuple qui vit d'erreurs ne peut vivre ni
" heureux ni longtemps. "

C'est ainsi qu'il entendait la mission du journalisme, éclairer le peuple en le rendant meilleur. Aussi la *Gazette* n'était-elle pas seulement occupée du soin de la prospérité matérielle du peuple Canadien, l'agriculture et la colonisation, ces deux éléments de force vitale pour notre nationalité. Elle avait encore en vue un autre ordre de choses infiniment plus élevé que celui des intérêts purement matériels, *Car l'homme ne vit pas seulement de pain.* Il lui faut de la religion et des mœurs. L'*histoire de la quinzaine* n'est autre chose que le développement et l'application de

cette idée. En effet il n'a jamais voulu faire autre chose dans l'histoire de la quinzaine. C'est une revue rapide des événements les plus remarquables de l'ancien et du nouveau monde, en tant qu'ils peuvent intéresser le cultivateur et sa vertueuse famille, avec une appréciation au point de vue des principes chrétiens. Les lecteurs savent s'il n'a jamais manqué l'occasion de signaler une erreur ou un danger, à propos des évènements qui venaient tour à tour se dérouler sous ses yeux.

Mais voici, en faveur de son œuvre chérie, un témoignage étranger, par conséquent plus désintéressé que le nôtre, et moins exposé à la flatterie. Le rang élevé de son auteur, et sa parfaite compétence à apprécier une œuvre pareille sous le rapport des doctrines, comme sous le rapport littéraire, est la meilleure preuve de la justesse des vues de M. Pelletier.

M. Beaudry, curé de St. Constant de Montreal, écrivait ce qui suit il y a quatre mois à peine, dans l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* :

" Les fondateurs de la *Gazette des Campagnes* paraissent avoir compris parfaitement les besoins de leurs compatriotes, et nous le disons avec une bien douce satisfaction, ils ont déjà obtenu de grands succès. Leur œuvre est marquée au coin de l'intelligence. Il était impossible, croyons-nous, de réunir en plus grand nombre, et à un plus haut degré que l'a fait la *Gazette*, toutes les qualités que doit avoir un tel journal .....

" Cette *Gazette* n'est pas exclusivement un journal d'agriculture, sa revue de la Quinzaine est un résumé des principales questions qui s'agitent dans le monde politique, tant à l'étranger que dans le pays ; en sorte que, à l'aide seul de cette feuille on peut se tenir à très-peu de chose près,

suffisamment au courant des évènements dont l'importance mérite de fixer l'attention publique. Et certes, jusqu'à présent cette revue, sous le double rapport du style et des appréciations, ne le cède en rien aux meilleurs articles des autres journaux. La forme, en demeurant à la portée de tous les lecteurs, n'en est pas moins pure, agréable, et toujours pleine de vigueur. Pour ceux qui aiment et cherchent sincèrement la vérité, c'est une véritable jouissance de lire cette intéressante revue ; on étudie avec un vif intérêt ces appréciations d'un esprit judicieux, faites en dehors de toute passion politique et de tout esprit de parti. La *Gazette des Campagnes*, malgré son titre et son format tout-à-fait modeste, occupe certainement une place distinguée dans le journalisme canadien, tandis que pour les cultivateurs elle est un véritable trésor. Nous voudrions la voir dans toutes nos bonnes

familles canadiennes des campagnes. "

C'est ainsi que parlait le digne curé de St. Constant, au mois de décembre dernier. Ces paroles n'étaient au reste qu'un écho fidèle de l'opinion manifestée dans une foule de lettres adressées au propriétaire-gérant, M. Firmin H. Proulx, depuis trois ans, de tous les points du pays, de Sandwich au Cap Breton. Ainsi M. Pelletier a pu goûter pendant longtemps le fruit de son œuvre de prédilection.

Depuis assez longtemps il manifestait le désir de laisser à un autre sa part de rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Ses infirmités augmentant avec l'âge lui rendaient trop pénible cette tâche d'écrire tous les quinze jours une telle revue. Le 23 septembre de l'année dernière, il nous écrivit : " Je vous prie de communiquer " au Comité de la *Gazette* qu'avenant la " Toussaint, je cesserai définitivement la

" rédaction de la Quinzaine. Les raisons " que je n'ai pas besoin de répéter sont " les mêmes que celles déjà données dans " notre dernière assemblée." Pressé de nouveau de continuer son œuvre, il se sacrifia encore, jusqu'à ce qu'enfin, dans les premiers jours de janvier, le Comité, ne croyant pas devoir insister davantage, consentit, quoique bien à regret, à la retraite de M. Pelletier.

Ses vertus

Notre illustre ami n'était pas moins remarquable sous le rapport des vertus que sous celui des talents. Ceux qui l'ont particulièrement connu savent combien il était humble. L'humilité n'est pas seulement la base de toutes les vertus, elle est encore l'enseigne du vrai mérite. Comme toutes les grandes âmes il méprisait la gloriole. Il avait même recours à mille artifices pour éloigner la louange. La

gloire de Dieu et le bien de ses semblables, voilà disait-il souvent, l'unique fin que le prêtre doit se proposer dans toutes ses œuvres.

A l'humilité s'unissait chez lui l'amour de la vérité. Partout où il voyait l'erreur il la combattait avec ardeur. Il l'attaquat directement en face. Sa parole ne servait point à voiler sa pensée, elle en était toujours l'expression franche et sincère. Ce n'était pas toujours le moyen de conquérir l'assentiment universel, mais il s'en consolait facilement par la conviction du devoir accompli. Si cette franchise ne le conduisit pas toujours au succès, personne ne saurait dire qu'elle ne fut pas au moins loyale.

Sa piété constante a toujours été remarquable. Il avait compris cette parole de St. Paul à Timothée : *Pietas autem ad omnia utilis est* (Ch. IV, v. 8). Quiconque l'a vu à l'autel, a pu s'en convaincre. Il

priait avec tout l'amour et toute la candeur d'un enfant. Sa foi était des plus vive. Jamais en aucune circonstance, même dans les moments de ses plus fortes occupations, il ne retranchait quoique ce fut de ses exercices de piété. Il suivit de point en point le règlement qu'il s'était tracé. Il a réalisé dans sa vie de chaque jour ce qu'il a prêché si souvent aux élèves qui ont eu le bonheur de l'avoir pour guide : *Ordo ducit ad Deum*, l'ordre conduit à Dieu.

La charité était aussi une vertu aimée et pratiquée par M. Pelletier. Il aimait à rendre service et il le faisait toujours de bon cœur. Il était tout dévouement pour les autres. C'était une satisfaction pour lui que d'aider quelqu'un, soit par son travail, soit par ses conseils. Il paraissait dans ces occasions s'oublier lui-même. Plein de respect et d'estime pour les autres, la moindre remarque peu charitable

paraissait l'attrister. Il avait en horreur les médisants. Mais ce qui nous frappe le plus chez lui dans la pratique de cette vertu c'est son zèle constant pour l'éducation. L'éducation a été l'occupation de toute sa vie. Il aimait la jeunesse de son pays, il s'intéressait à son avenir. Il savait que l'éducation est la plus grande des œuvres, une œuvre providentielle et sacrée, une œuvre sublime, une tâche toute divine, un sacerdoce enfin. Quoi de plus beau en effet que de former le caractère, d'élever le cœur, d'éclairer l'intelligence, et de fortifier dans le bien la volonté d'un enfant, que de préparer à sa patrie de bons citoyens, et de donner à l'Eglise des sujets dévoués et vertueux. C'est là, entre toutes ses œuvres, la plus belle. Il ne s'est pas contenté seulement de se sacrifier pour l'enseignement ; en plusieurs circonstances il a même pris sur ses honoraires pour favoriser certains élèves pauvres, mais doués

de grands talents. Dans les dernières années de sa vie, il a donné gratuitement l'instruction à plusieurs jeunes gens qui se disposaient à aller continuer plus tard leurs études dans nos colléges. Au moment même de sa mort, il avait encore quatre élèves. Il mérite donc bien assurément le titre de bienfaiteur et de protecteur de l'enfance, et toujours son nom sera prononcé avec respect, amour et reconnaissance.

Sa mort

M. Pelletier résidait à St. Joseph de Lévis depuis à peu près cinq ans, lorsque la mort est venu le frapper. Cette triste nouvelle produisit une profonde et pénible sensation par tout le pays où il comptait de nombreux et sincères amis. Comme le dit le *Courrier du Canada*, " quoique " d'une constitution frêle, M. Pelletier " jouissait encore d'une santé comparati-

vement bonne, et rien n'indiquait qu'il
" serait si tôt et si brusquement enlevé
à l'estime de ses confrères et au respect
" de tous ceux qui avaient l'avantage de
" le connaître et de l'apprécier.

" Avant hier (le lendemain de la Qua-
" simado) M. Pelletier bénissait, à l'église
" de St. Joseph de la Pointe Lévis, le ma-
" riage d'une de ses nièces. Après la
" messe il se sentit indisposé, mais cette
" indisposition ne fut pas assez grave
" pour l'empêcher de se rendre à l'invita-
" tion des époux, qu'il venait d'unir et
" qui l'avaient prié de venir dîner avec
" eux.

" Au moment où il allait se mettre à
" table, il fut soudainement frappé " d'apo-
plexie au point qu'à l'instant même on
perdit tout espoir de le réchapper. " Un
" médecin fut immédiatement appelé, mais
" ses soins eurent tout au plus pour effet
" de le soulager momentanément.

" Après une nuit de souffrance, il eut " hier matin (25 avril) une attaque plus " terrible que la première encore, et à " huit heures il rendait son dernier sou- " pir, âgé de 57 ans, 10 mois et 17 jours. "

Le lendemain on le transporta au presbytère. Ses funérailles eurent lieu le 28 avril, avec toute la pompe et la solennité désirables. M. Routier, curé de St. Joseph, a su rendre noblement et dignement à son ami les honneurs funèbres. L'intérieur du temple avait été décoré avec un goût et un tact parfaits. Une foule immense encombrait le lieu saint. Outre un nombre considérable des membres du clergé, on voyait un bon nombre de laïcs distingués venus de la ville et des paroisses voisines. Le service fut chanté par le M. le Grand Vicaire Cazeau, assisté par M. G. Drolet, curé de St. Michel, faisant l'office de diacre, et M. Joseph Sirois,

vicaire du Faubourg St. Jean, à Québec, faisant l'office de sous-diacre. Les coins du poële furent portés par Messieurs L. A. Proulx, curé de St. Valier, F. Pilote, procureur du Collége de Ste. Anne, J. B. Grenier, curé de St. Henri, P. H. Harkin, curé de St. Colomban, P. Beaumont, curé de St. Jean Chrysostôme, et A. Campeau, curé de Beaumont. Les chants graves et solennels de l'Eglise, les sons harmonieux de l'orgue, sous l'habile direction d'une des dames religieuses du Couvent Jésus-Marie, les décorations funèbres, tout remuait fortement l'âme contemplant dans un religieux recueillement les ravages de la mort, et contribuait à l'élever vers le ciel, pour implorer la clémence de Celui qui voit des taches jusque dans ses saints.

Depuis trois ans, la mort n'a pas épargné nos hommes de science, de vertu et de mérite. Pour ne parler que de notre

clergé, dans le diocèse de Québec seulement, elle a moissonné dans ce court espace de temps, MM. les Grands Vicaires L. J. Casault et C. Gauvreau, notre savant historien J. B. A. Ferland, et en dernier lieu, le regretté défunt dont nous déplorons la perte en ce moment. Voilà sans doute des hommes bien dignes de vivre dans la mémoire de leurs concitoyens et de tous les vrais amis du pays. Ils sont aussi bien dignes de nos regrets, car tout confiant que nous sommes dans la divine Providence, nous ne pouvons cependant nous empêcher de nous attrister en voyant qu'ils ne sont plus.

La tombe vient de le dérober à nos regards. Si notre cœur s'afflige à la seule pensée qu'il ne nous sera plus donné de jouir de son aimable société, du moins nous pourrons nous consoler par la pensée qu'il jouit déjà de la récompense due à ses travaux. Tous ceux qui l'ont vu à

4°

l'œuvre, travaillant toujours avec la même ardeur pour l'honneur de la religion, le bien deses frères, la gloire et la prospérité de son pays, savent si sa carrière a été bien remplie : *Et dies pleni invenientur in eis.* (Ps. 72, v. 10.)

779